

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

SOMMAIRE

Instantanés de l'année 2016-2017

Installation de la gouvernance

Actions auprès des adhérents

Partenariats et actions de lobbying

■ INSTANTANÉS DE L'ANNÉE

Le rapport concerne la période du 2 avril 2016 au 10 mars 2017.

● AVRIL 2016

L'association s'installe dans des locaux prêtés par la Ville de Paris au 17 boulevard Morland à Paris, obtient son numéro Siret auprès de l'INSEE et s'enregistre au Carrefour des Associations Parisiennes.

26 avril : première rencontre avec le FGTI

27-28 avril : Georges Salines participe au colloque sur la radicalisation au ministère de l'Intérieur et au colloque européen organisé par la Fondation britannique Quilliam autour du concept FATE

● MAI 2016

11 mai : l'association obtient du Ministère que les familles de victimes décédées seront dispensées d'impôts

Adhère à la FENVAC.

Accueille une salariée permanente au siège de l'association.

24- 26 mai : sous la présidence du juge Tessier, les juges reçoivent les parties civiles à l'École Militaire en présence du Parquet.

● JUIN 2016

Participe au 30^{ème} anniversaire de l'INAVEM.

Co-construction du site internet GUIDE mis en place par le SEAV.

● JUILLET 2016

5 juillet : l'association publie son premier communiqué de presse dont le message porte sur les conclusions de l'enquête parlementaire.

● AOÛT 2016

12 août : 1^{ère} rencontre avec l'association de Nice « Promenade des Anges »

Participation à la mise en place de l'enquête ESPA de Santé Publique.

L'association est reconnue d'intérêt général.

● SEPTEMBRE 2016

19 septembre : hommage aux victimes du terrorisme à l'École Militaire.

● OCTOBRE 2016

Communiqué de presse suite au renoncement des avocats de Salah Abdeslam.

Rencontre à la Préfecture de Police de Paris avec les forces de l'ordre, Sapeurs-pompiers, BRI

● **NOVEMBRE 2016**

7 novembre : présence à la conférence « Préjudices subis lors des attentats ». Présentation du Livre Blanc des Avocats, à la Maison du Barreau de Paris

10 novembre : première conférence de presse pour présenter les commémorations au cabinet d'avocat Reinhart-Marville Torre, à Paris

13 novembre : 1^{er} anniversaire des attentats
Participation au dévoilement des plaques - un déjeuner rassemble les adhérents au Gymnase Japy

● **DÉCEMBRE 2016**

7 décembre : installation du comité local de suivi des victimes d'actes de terrorisme de Paris

13 décembre : audition par la « mission de suivi des propositions de la commission d'enquête parlementaire relative aux moyens mis en œuvre par l'Etat depuis janvier 2015 » à l'Assemblée Nationale

10 décembre : 120 adhérents assistent à la pièce de théâtre « Jihad » à l'auditorium Saint-Germain à Paris

● **JANVIER 2017**

9 janvier : participation et intervention lors de la conférence CIVIC à l'UNESCO

25 janvier : participation au colloque de la Société Française de Médecine : « Victimes de catastrophes. Leur accompagnement, des accidents collectifs aux attentats »

30 janvier : l'association se voit reconnaître le droit à se porter partie civile.

● **FÉVRIER 2017**

23 février : séminaire interne de la Fondation de France sur le retour d'aide aux associations

● **MARS 2017**

Fin du mandat de 5 administrateurs

1- INSTALLATION DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration qui définit et contrôle les orientations générales de l'association.

Réuni à 6 reprises depuis le 2 avril 2016

En décembre 2016, Clara AKAN BAMBAL a démissionné de son poste qui a été provisoirement proposé à Nelly MINVIELLE.

Ce conseil est constitué de 15 administrateurs :

Clara AKAN BAMBAL	Vice-présidente sortante
Françoise BULUS	Secrétaire générale
Yannick BODINEAU	
Patricia CORREIA	
Phyllie DIALLO	
Emmanuel DOMENACH	Vice-président
Sofia DIAS	
Philippe DUPERRON	
Aurélia GILBERT	
Dany NEUET	Secrétaire-adjointe
Jean-François MONDEGUER	Trésorier-adjoint
Nelly MINVIELLE	Administratrice entrant
Jean-Marie de PERETTI	
Nadine RIBET	
Georges SALINES	Président
Mohammed ZENAK	Trésorier

Un Bureau, composé de 7 administrateurs, met en œuvre les orientations définies en Assemblée Générale et en Conseil d'Administration. Il s'est réuni 3 fois.

Pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie et pallier au caractère chronophage et énergivore de la gestion, une assistante de direction, Delphine GANCEL a été recrutée en mai 2016, pour une durée d'un an en CDD. Elle possède une expérience de plusieurs années dans le secteur associatif.

Une équipe de bénévoles a participé ponctuellement à la communication, à l'organisation d'événements et à la comptabilité. Elle a fait un travail précieux dans l'ombre.

Le Conseil d'Administration a voté la constitution d'un groupe de travail (administrateurs/adhérents) pour rédiger le projet associatif. Il s'appuie sur les travaux de commissions qui ont reçu une lettre de mission pour certaines d'entre elles.

Il y a dix commissions plus ou moins actives. Certaines n'ont pas encore de pilote et n'organisent pas toutes de réunions régulières. Les objectifs, le périmètre et les thèmes de la commission mémorielle ont été présentés aux adhérents lors d'une réunion en octobre. Des comptes rendus intermédiaires sont régulièrement faits au CA.

■ LISTE DES COMMISSIONS

BÉNÉVOLES

Membres : Françoise Bulus (Pilote), Sophie Dias, Nelly Minvielle, Annick Pitiot

COLLECTE DE FONDS/DONS

Membres : Mohammed Zénak, Jean-François Mondeguer, Phyllie Diallo, Patricia Correia

ÉTUDES/RECHERCHE

Membres : Georges Salines (pilote), Patricia Correia, Aurélia Gilbert

INTERNATIONAL

Membres : Sophie Dias, Georges Salines, Aurélia Gilbert

JURIDIQUE

Emmanuel Domenach (Pilote)/Philippe Duperron

MÉDIAS

Membres : Jean-Marie de Peretti, Emmanuel Domenach

MÉMORIELLE

Membres : Jean-François Mondeguer, Patricia Correia, Dany Neuert, Yannick Bodineau

SANTÉ

Membres : Nadine Ribet (pilote), Françoise Bulus

TERRORISME PRÉVENTION

Membres : Aurélia Gilbert (Pilote), Georges Salines, Emmanuel Domenach, (avec l'aide d'adhérents sur les colloques : Michel Delplace pilote, Myriam de Rorthais, Annick Louvel et Jérôme Plumecoq)

RELAIS RÉGIONS

Membres : Philippe Duperron (pilote), Georges Salines

■ COMMISSION BÉNÉVOLES

L'objectif principal est de permettre aux adhérents de contribuer activement à la vie de l'association, de s'impliquer concrètement au développement du projet associatif, de répartir le pouvoir d'agir entre élus et adhérents et d'enraciner nos actions sur le territoire

Pour constituer une équipe de bénévoles adhérents et non-adhérents, un questionnaire « devenir bénévole » a été conçu pour servir de support de communication et a permis de commencer à entrer en relation avec les bénévoles qui ont offert leurs services, soit en les contactant par téléphone, soit par mail.

Une liste de missions à leur proposer a été adoptée selon les besoins de l'association au regard des autres commissions nommées et les projets en cours. Des bénévoles ont été affectés en fonction des projets et selon leur envies et leurs domaines de compétences en fonction de leurs disponibilités et de leurs attentes.

Le 17 février 2017, une convention a été signée avec l'association « Passerelle et Compétences » qui permet aux associations reconnues d'intérêt général de s'entourer des compétences de salariés en activité. D'autres objectifs ont été définis :

- s'assurer de leurs qualifications lors d'entretiens ;

- établir un fichier des bénévoles ;
- rédiger une charte éthique du bénévole ;
- rédiger un modèle-type fiche de mission qui précisera les rôles du bénévole et de l'association, le calendrier et la durée des missions ;
- prévoir un budget pour dédommager les frais des bénévoles et l'animation ;
- organiser des rencontres entre bénévoles ;
- valoriser le temps que les bénévoles vont consacrer à leur mission à l'aide d'indicateurs d'utilité sociale souvent demandés par les partenaires financiers (nombre de bénévoles, nombre d'heures de bénévolat effectuées).

Plusieurs types de bénévolat sont possibles : ponctuel, à distance, sur les fonctions centrales.

BÉNÉVOLAT PONCTUEL

Donner un coup de main de temps en temps sur des opérations ponctuelles qui appellent une aide de quelques heures.

BÉNÉVOLAT À DISTANCE

- Veille documentaire en ligne
- Archives médias
- Traduction
- Mise en place de correspondants à l'étranger

BÉNÉVOLAT DE FONCTIONS CENTRALES

ADMINISTRATION/SECRETARIAT

- Permanence téléphonique adhérents
- Mise en place d'un outil numérique partagé (de type Trello)
- Mise en forme des rapports d'activités, d'orientation et financier
- Mise à jour des fichiers des adhérents
- Participation à des commissions
- Relations avec adhérents : envoi des mini-synthèses des PV de CA

COMMUNICATION INTERNE

- Mise en place de correspondants régionaux pour que les adhérents en Province ne soient pas isolés
- Comité éditorial pour la Newsletter adhérents
- Rédaction : dépliant d'accueil de l'adhérent/ du bénévole ; contribution au « Livre Blanc Témoignages »

COMMUNICATION EXTERNE

- Community management (veille, animation des réseaux sociaux, forum de discussion)
- Webmastering (actualisation du site internet)
- Création d'une plateforme internet adhérents pour qu'ils puissent entrer en contact directement
- Création d'un tchat d'1 h en ligne sur des questions pratiques
- Conception d'un flyer/ d'une plaquette de présentation de l'association
- Organisation d'événements
- Relations presse : rédaction des communiqués de presse, suivi des retombées presse, contacts journalistes, conception du dossier de presse type.
- Propositions de stages à des établissements d'enseignement

COMPTABILITE/ GESTION

- Etablissement du budget prévisionnel
- Analyse des indicateurs d'utilité sociale
- Conception d'un modèle de tableau de bord

INFORMATIQUE

- E-mailings
- Gestion du bénévolat (fichier avec coordonnées, compétences, disponibilité, missions)

ACCES AU DROIT

Accompagnement juridique ou aide à remplir des dossiers

■ COMMISSION JURIDIQUE

FGTI : il a été envisagé de recenser les propositions d'indemnisation des familles endeuillées reçues et de voir comment le Fonds gère les situations individuelles pour permettre un traitement égalitaire des dossiers.

Projet de partenariat cabinet d'avocats « Paul Hastings » : l'association a rencontré le cabinet qui a proposé de travailler *pro bono*. Il peut aider dans la relecture de statuts, de contrats de partenariat, de dossiers de subventions, peut plaider en droit pénal. Par exemple, pour aider les adhérents suite à des comptes rendus d'autopsie, défendre l'association en partie civile. Deux sujets sur lesquels le cabinet peut travailler : le droit à l'image, le droit des victimes.

■ COMMISSION MÉMORIELLE

La commission mémorielle a été l'une des plus actives cette année. Elle a préparé la journée du 19 septembre au niveau national et l'anniversaire du 13 novembre 2016. Son action est large depuis l'hommage individuel jusqu'à l'action collective.

Le Conseil d'Administration répond favorablement aux adhérents qui proposent à l'association de se joindre aux cérémonies, notamment en province, et restituent un retour sur le site internet (ex. Université Marne la Vallée : commémoration pour le professeur Mathieu, Delphine Gancel se mettra en relation avec l'association nordiste pour expliquer que Georges Salines ne peut être présent le 13 novembre, comme l'association le demandait. Mais qu'elle peut tout à fait expédier des guirlandes à l'association. Un contact peut être établi avec la famille Jardin qui souhaite organiser un hommage à Marcq-en-Barœul. Delphine Gancel s'en chargera.

La commission prépare les anniversaires des attentats avec la Ville de Paris et Life for Paris. Elles se coordonnent pour que puissent être associées à ces échanges les familles endeuillées qui ne sont adhérentes d'aucune association.

● 13 novembre 2016

Elle a organisé une rencontre-adhérents en octobre en présence de la Ville.

Les échanges ont porté sur le dévoilement des plaques à proximité des lieux des attentats, Chacune des plaques comportent des étoiles (une étoile pour chaque victime décédée). La phrase de Saint-Exupéry « *Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit de regarder le ciel* » a été proposée par 13onze15.

Lors de la réunion du 8 mars 2017, la Ville de Paris a présenté des solutions techniques pour améliorer les dispositifs installés : signalétique permettant d'indiquer aux personnes venant se recueillir devant le Bataclan que la stèle principale mentionnant les noms des victimes se trouve dans le square à proximité ; définition et protection d'un point dédié au dépôt de fleurs près des plaques des 10^e et 11^e.

● 13 novembre 2017

Un planning de réunions 2017 a été établi pour travailler sur le scénario des commémorations et le projet de monument en hommage aux victimes.

La commission donne son point de vue sur l'organisation des commémorations du 13 novembre 2017 et le projet de monument en hommage aux victimes du 13 novembre 2015 qui sera conçu comme un lieu de destination orienté prioritairement vers les familles des victimes et réunirait l'ensemble des noms des victimes.

De très nombreuses propositions de projets mémoriels artistiques ont été étudiées. La liste de celles retenues a été transmise aux adhérents le 14 avril :

- Arno Santamaria, chanson et clip « Paris ma belle ». Le clip est terminé. Sortie le 3 novembre 2016 ;
- Alejandro Saga, boîtes lumineuses ;
- Gala de charité de Lyon : organisé par Christophe Vioux, le 29 novembre ;
- Vente aux enchères Hummingbirds en janvier 2017 ;
- Grues en origami de l'association « Femmes au secours de la paix ».

■ COMMISSION DONS-COLLECTE DE FONDS

L'association a reçu un important élan solidaire de la part des particuliers ou de professionnels qui pour certains ont souhaité rester anonymes. Elle n'a pas engagé d'actions car elle était très prise dans les activités opérationnelles.

Dons reçus

- Convention de partenariat Agnès b, maison de haute-couture
- Cabinet d'avocats Actance : dons collectés lors de la course des 20 km de Paris, le 9 octobre, proportionnels aux distances parcourues par les participants
- Trail gaulois du 23 octobre à Valence
- Colette Pitu, course à Hamilton (Nouvelle Zélande)
- Convention de partenariat Michel Lafon (projet d'un beau livre)

Subventions

Elle a demandé des subventions pour son fonctionnement.

- **Fondation de France**

L'association a rencontré la responsable du programme « Ensemble face au terrorisme » le 5 octobre. La subvention sera renouvelée au vu du bilan des activités et du projet associatif. C'est le comité « Ensemble face au terrorisme » qui décide de la répartition des sommes collectées. Elle octroie en toute confidentialité des dons individuels pour aider les victimes hors indemnisation FGTI.

- **Mairie de Paris**

- **Ministère de la Justice : dépôt fin septembre**

- **Ville de Saint-Denis**

■ COMMISSION INTERNATIONALE

A commencé à se mettre en relation avec d'autres associations pour échanger sur le thème du terrorisme et d'autres sujets. Les 28 et 29 avril, Georges Salines a participé à Paris à un colloque organisé par la Fondation britannique Quilliam de lutte contre le terrorisme (www.quilliamfoundation.org). Il a réuni de nombreuses associations européennes autour du concept "FATE" (Families Against Terrorism in Europe).

« Sur le plan des contacts, l'association a pu rencontrer des militants, des intervenants sociaux, mais aussi des familles, et notamment des mères de jihadistes. Ces femmes vivent un calvaire : leurs fils sont morts, blessés ou disparus en Syrie, et elles les ont vus se transformer en une personne qu'elles ne reconnaissent plus. Elles portent en outre le poids d'une culpabilité terrible. Pourtant, elles n'ont rien fait qui correspondent à ce qu'on pourrait imaginer : ce sont des mères ni maltraitantes, ni abusives, ni absentes. Celles qui étaient là se battent contre le terrorisme avec un énorme courage. Beaucoup venaient de Belgique ».

Association de victimes belge : V-Europe

Notre association est membre d'honneur de l'association **V-Europe**, *international nonprofit association in progress for victims of terrorism* qui a tenu sa première réunion le 14 janvier et rassemble près de soixante victimes. En l'absence d'accès aux données des autres victimes et de réelle structure existante pour les victimes du terrorisme, elle s'est fait connaître via la presse. Elle oeuvre pour qu'il y ait une mise en place d'une aide directe pour les victimes et de la défense des intérêts des victimes du 22 mars 2016. Thomas Savary, notre principal interlocuteur, a bénéficié de nos conseils pour la création et leurs représentants ont été conviés à la commémoration du 13 novembre.

Le 13 mai, rencontre des proches des 600 collégiens coréens victimes d'un Ferry dans les locaux de la Fenvac.

Le 27 mai, l'association a rencontré des victimes norvégiennes de la tuerie d'Utoya par l'intermédiaire de la Télévision norvégienne pour nouer des liens avec l'association norvégienne.

Le 22 juin, échange avec des artistes russes qui souhaitent se produire en France.

Le voyage prévu à New York en septembre a été annulé. La consule de France n'a pas accordé un avis favorable.

■ COMMISSION MEDIAS

Faute de volontaires, elle a reposé essentiellement sur les épaules d'un administrateur qui a dressé la liste des adhérents qui acceptent de parler aux médias.

En novembre, une lettre a été adressée à M6 pour dénoncer que des « photos non floutées » des terrasses aient encore été utilisées dans le documentaire de Zone Interdite diffusé le 15 novembre. Le CA a décidé de décliner les sollicitations de cette chaîne : « Suite aux reportages diffusés les 15 novembre 2015 et 24 avril 2016 qui comportaient des images choquantes avec des images, l'association ne donnera pas suite aux sollicitations, quelles qu'elles soient. ».

■ COMMISSION PRÉVENTION TERRORISME

Plusieurs actions ont été menées par cette commission dont la représentation de la pièce « Jihad » d'Ismaël Saïdi en décembre 2016 pour les adhérents, ou encore une rencontre entre administrateurs et des associations de familles de djihadistes (association « Syrien ne bouge », famille Roy, etc.) à l'initiative d'une équipe de sociologues. Voir également la rencontre sous l'égide de FATE.

Sur suggestion de Michel Delplace (père d'Elsa Delplace, tuée au Bataclan), la commission met en place des réunions régulières 2 à 3 fois par an, de type « tables rondes » ou « colloques, pendant une demi-journée ou une journée, à destination des adhérents avec des intervenants spécialisés sur le thème « 13 novembre 2015 : comprendre pourquoi, agir comment ? ».

Il est à noter que certains administrateurs ont émis une réserve sur cette thématique.

Le premier colloque « 13 novembre 2015, comprendre pourquoi ? » a lieu le vendredi 9 mars 2017 :

- les racines d'ordre géopolitique, (inclus contexte et histoire de l'islam) ;
- les racines d'ordre social et politique en France ;

Le prochain évènement est prévu en septembre 2017. Les thèmes retenus sont :

- les moyens de la sécurité (inclus renseignement) dans notre pays ;
- les moyens de la déradicalisation (les retours, les centres, les familles, les actions gouvernementales).

Le Président a rencontré Ghislaine Doucet qui prépare une thèse sur la radicalisation.

■ COMMISSION SANTÉ

Cette commission a participé à une réunion exploratoire le 13 avril du cabinet de Juliette Méadel qui a envoyé un questionnaire aux blessés. Elle réclame que les résultats des examens médico-légaux soient communiqués aux familles et pas uniquement aux avocats !

Elle est attentive à la prise en charges des personnes blessées, aux travaux sur l'urgence médico-psychologique, aux conventions d'assurance santé 'risques élargis » et à la ligne budgétaire allouée aux blessés dans le fond Agnès b. Elle participe aux tables rondes dédiées organisées par le SEAV.

■ COMMISSION ÉTUDES-RECHERCHE

S'occupe des études en cours comme celle de Denis Pechansky. Réfléchit à monter un comité d'experts scientifiques. A été auditionnée par Françoise Rudetzki sur la création d'un centre de résilience regroupant les savoirs et la formation. Rencontre avec Institut Histoire du Temps Présent

[INVS](#) : 1^{re} étude de santé publique. Questionnaire auto-administré sur internet. Info large aux adhérents avec communication du lien.

[Étude recherche universitaire](#) : évolution de la perception de la musique sur les blessés et rescapés. L'association a rencontré Luis Velasco Pufleau, docteur à la Sorbonne qui a souhaité rencontrer des blessés.

■ COMMISSION RELAIS RÉGIONS

Lancée en février 2017, elle met en place les Comités régionaux avec la désignation de représentants régionaux pour relayer l'action de l'association en région et faire remonter les besoins/demandes du terrain et aussi pour favoriser la création et l'approfondissement de relations avec les acteurs locaux de l'aide aux victimes.

UNE AFFILIATION À UNE FÉDÉRATION : LA FENVAC

Créée en 1994, la FENVAC comprend 22 associations adhérentes et est partie civile dans 60 procédures judiciaires. Elle est composée de 4 salariés et de 3 élèves avocats. L'adhésion, votée à la majorité moins 1 voix négative, a pour de faire progresser ensemble le droit de l'ensemble des victimes. Notre association bénéficie d'un siège au CA. La cotisation est de 100 €. En 2016, la Fédération a mis en place des délégations territoriales et un bureau à Bruxelles et à Nice.

ACTIONS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Plusieurs questionnaires ont été adressés en ligne aux adhérents, ainsi que des newsletters, des informations via les réseaux sociaux ou des mails d'information.

Une commission met en place les Comités régionaux avec la désignation de représentants régionaux pour relayer l'action de l'association en région et faire remonter les besoins/demandes du terrain et aussi pour favoriser la création et l'approfondissement de relations avec les acteurs locaux de l'aide aux victimes.

Un projet de forum de discussion, avec accès réservé aux adhérents est à l'étude. Les thèmes choisis sont :

- Vivre le deuil - Parole de proches et familles endeuillées ;
- Accès aux droits - vos difficultés, vos conseils (sur celui-ci, je ne sais pas trop. mais il faut un espace pratico-pratique aussi) ;
- Prévention du terrorisme : Quel rôle pour les victimes ? ;
- Action mémorielle : vos idées et suggestion ;
- Victimes et médias : information des citoyens et respect des victimes, quelle compatibilité ? ;
- lectures utiles : partager vos lectures.

TÉMOIGNAGES D'ADHÉRENTS : UN LIVRE BLANC

Un projet de Livre Blanc a été lancé à l'automne. De nombreux rapports, études et documents sont en cours concernant les attentats du 13/11 mais aucuns de ces travaux n'est porté par les victimes elles-mêmes. Un "livre blanc" sur les attentats rédigé par les victimes constituera le retour d'expérience des victimes elles-mêmes sur les attentats et leur suite. Il se décomposerait en plusieurs thèmes :

- L'indemnisation ;
- L'instruction judiciaire / l'enquête ;
- Prise en charge des blessés, suivi des blessés, leur réinsertion ;
- Prise en charge psy ;
- L'identification des victimes décédées ;
- Le rôle des médias et des réseaux sociaux ;
- L'information donnée aux victimes ;
- Le souvenir ;
- Les aidants ;
- La lutte contre le terrorisme ;
- L'aide juridique / Le rôle de l'État / L'intervention des forces de l'ordre le soir des attaques ;
- Le renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- Le rôle des associations de victimes et d'aide aux victimes ;
- Le SEAV ;
- Les mineurs concernés.

Pour chacun de ces thèmes un groupe de rédaction sera mis en place. Ce groupe pourra recueillir tous les témoignages intéressants et aussi interroger les personnages politiques/associatifs/administratifs concernés. Chaque adhérent pourra contribuer via un simple témoignage sur le thème retenu ou faire partie de l'équipe de rédaction thématique. Cela permettra d'aboutir à des propositions concrètes et argumentées que l'association pourra porter devant les institutions politiques.

RENCONTRES INFORMATIVES ADHÉRENTS (Rue George Eastman, Paris 13e)

Les rencontres sont enregistrées et le lien de la vidéo est transmis avec le compte-rendu.

17 juin 2016 : les médecins experts et l'indemnisation. L'intervenante Françoise Rudetski a souligné l'importance d'avoir une vision centralisée à partir des besoins des patients qui permette de redonne une chance aux blessés

8 juillet 2016 : études de santé publique pour comprendre le traumatisme. L'association a reçu Daniel Peschansky en charge du programme 13 novembre et Philippe Pitard en charge de l'étude épidémiologique IMPACTS novembre 2015. L'étude 13 novembre va interroger sur 10 ans, 1 000 victimes des attentats, intervenants ou simples citoyens pour étudier la construction de la mémoire. La seconde vise à quantifier et identifier les impacts psycho-traumatiques sur les personnes impactées par les attentats du 13 novembre et à estimer l'impact du dispositif de soin.

7 octobre 2016 : Actions mémorielles - Un an déjà.. : les adhérents ont été invités à débattre de l'organisation de la commémoration et discuter de leurs propositions recueillies via un sondage en présence des représentants de la Mairie de Paris. La réunion a été enregistrée mais n'a pas été filmée.

Le gymnase Japy, lieu du déjeuner du midi, a pu accueillir environ 235 personnes.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MOMENT FÉDÉRATEUR ET DE RÉFLEXION

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à l'Assemblée Générale du 2 avril 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris. Mme Anne Hidalgo a fait part de son soutien aux victimes et à leurs proches lors d'une allocution de bienvenue. Puis l'association a présenté l'ensemble des actions menées depuis sa création en janvier. Stéphane Gicquel, secrétaire général de la FENVAC, est ensuite venu expliquer l'action de soutien que la FENVAC a mené auprès de notre association. Enfin, Mme Nathalie Riomet, directrice de cabinet du secrétariat d'état en charge de l'aide aux victimes, a répondu aux différentes questions posées par les adhérents.

PARTENARIAT ET ACTIONS DE LOBBYING

L'axe fort retenu a été la représentation dans des colloques et instances officielles qui a permis de rendre visibles des responsables de l'association et d'encourager les synergies entre associations oeuvrant sur des thématiques similaires afin d'assurer une meilleure prise en charge des victimes d'attentats et d'avancer vers une lutte contre le terrorisme

LIFE FOR PARIS > L'association 13onze15 a invité « Life for Paris » à s'associer ensemble aux commémorations lors du 13 novembre.

INAVEM > Participation au colloque Anniversaire du 8 juin 2016
« Numérique, business et médias : aide ou instrumentalisation des victimes ?

CAP- Cap associatif de Paris > nombreux conseils en matière de finances et ateliers de formation

RELATIONS AVEC LES POUVOIR PUBLICS

SEAV : Secrétariat d'État d'Aide aux Victimes

CISV : Comité de Suivi interministériel présidé par Juliette Meadel, « Construisons ensemble. Tables ronde des associations ». L'objectif est de restituer l'action entreprise et de « consulter, échanger et identifier des pistes pour mieux répondre aux besoins des victimes, à partir des propositions des associations ». 7 Comités Interministériels de Suivi des victimes (CISV) se sont tenus depuis mars 2016, auxquels nous avons participé.

20 mai 2016 : Point Assurances

À la suite de cette réunion, l'association a envoyé les résultats d'un questionnaire adhérents sur la prise en charge des éventuels frais d'avocats par l'assureur, dans le cadre d'un contrat de protection juridique. L'association souhaite que les compagnies d'assurances alignent les montants de prise en charge, tout en respectant les clauses des contrats individuels. Les tendances des résultats ont été transmises au bureau "marchés et produits d'assurance" de la direction générale du Trésor au Ministère des finances, pour relancer les assureurs sur ce point.

Comités Locaux de suivi des victimes : nous avons inauguré celui de Paris en décembre 2016.

Les représentants régionaux seront chargés de participer aux comités départementaux

Cycle de trois tables rondes, organisée par le SEAV sur le thème «Attentats et autres catastrophes - Les conditions d'un accompagnement psychologique réussi »

5 décembre 2016, 1^{re} table ronde : "Les méthodes de prise en charge des traumatismes dans l'urgence et dans la durée. L'association a questionné sur "comment informer les victimes et proches sur l'offre de soin à court et moyen terme?". La CIAV donne les coordonnées des sites disponibles et le site GUIDE également.

24 janvier 2017, 2^e table-ronde : "L'accompagnement psychologique des enfants et des adolescents, victimes directes, victimes indirectes ou témoins".

L'objectif de ces échanges est de mieux connaître les manifestations des traumatismes chez les enfants et adolescents et, surtout les méthodes pour les traiter au mieux. Il s'agira également d'alimenter la réflexion sur les mesures à prendre pour préparer et accompagner tous les jeunes à faire face à un contexte de crise grave et à s'approprier une culture du risque efficace.

7 mars 2017 - 3^e table ronde : "L'offre de soins psychologiques et psychiatriques : quelles réformes ?" - Débats animés par le psychiatre Thierry Baubet (hôpital Avicenne)

Mercredi 18 janvier 2017, réunion d'un groupe de travail piloté par Stéphanie PORCHY-SIMON relatif à l'indemnisation des préjudices d'angoisse des victimes directes ainsi que des préjudices d'attente et d'inquiétude des proches, dont peuvent notamment souffrir les victimes d'actes terroristes et autres accidents collectifs. Constitué fin décembre, il doit rendre un rapport, au plus tard pour la fin février. La table ronde a réuni diverses associations représentantes de victimes qui ont fait part de leur perception de la réparation de ces préjudices d'angoisse et d'attente.

UNE JUSTE RÉPARATION

■ INDEMNISATION

Depuis les annonces de François Hollande du 19 septembre sur la réforme du fonds de garantie, le vice-président a travaillé sur une note « Propositions pour une nouvelle politique d'aide aux victimes de terrorisme » relue par plusieurs cabinets d'avocat, elle formalise la position de notre association sur le sujet basant sur le vécu des victimes et met en avant que l'indemnisation ne peut pas s'envisager sans parler d'autres questions directement liées (statut des aidants, rôle du SEAV, etc.).

■ VÉRITÉ

L'association s'est vue reconnaître le droit de se porter partie civile dans l'instruction des attentats du 13/11/15, par arrêté du 18 janvier 2017 du Ministère de la Justice.

Un article du code de procédure pénale a été modifié le 5 juin 2016 après avoir été présenté à l'Assemblée Nationale par Mme Juliette Méadel, secrétaire d'Etat en charge de l'aide aux victimes.

"13 Novembre - Fraternité et Vérité" a officiellement transmis sa demande de constitution de partie civile auprès du juge d'instruction du Pôle Antiterroriste, en charge de l'instruction des attentats. Le Conseil d'Administration a mandaté Maître Jean Reinhart (Cabinet Reinhart Marville Torre) pour représenter l'association.

Elle va pouvoir porter la voix des victimes et proches de victimes et être partie prenante de l'instruction, conformément à ces statuts, qui précisent que l'association s'engage à " Agir pour la manifestation de la vérité sur toutes les circonstances, causes et responsabilités dans la survenance des attentats, que cela soit dans un cadre judiciaire ou extra judiciaire."